

Durée :

2 jours (14 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Personnels de l'E.S.A.T.

Notre intervenant :

Formateur spécialisé en espaces verts, travaux de chantiers et travaillant avec des personnes en situation de handicap

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**670 € HT
(804 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Sensibiliser les participants à la bonne application des consignes de sécurité : prendre conscience de la responsabilité de ses actes pour soi et pour les autres.
- Leur permettre de s'approprier les outils et les méthodes visant l'amélioration et la fiabilisation des situations de travail en terme de sécurité dans un environnement chantier espacesverts, dans les domaines privé et public.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Présenter les outils et méthodes d'analyse d'amélioration et de correction des situations de travail.
Utilisation de l'aide pédagogique SOLIDEL : «Travailler en espaces verts en toute sécurité».
Présenter le pourquoi et comment appliquer les consignes de sécurité : utilisation du plan d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise.
Examiner des situations de travail concrètes avec des exercices progressifs liés à leur environnement professionnel.
Remise d'un document de cours aide mémoire.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **L'identification des principaux risques de L'ESAT**

- Les équipements agricoles à moteur à conducteur porté ou accompagnant : tracteur, tondeuse, girobroyeur... : collision, retournement, chute, écrasement, coupures, projection, bruit...
- Les équipements thermiques et électriques portés : débroussailleuse, perche, taille haie... : projections, coupures, brûlures, nuisance sonores, fumées nocives, électrocution...
- Les outils à main : sécateur, outils de jardin... : coups et coupures...
- Traitement phytosanitaire : risques chimiques par inhalation, absorption, intoxication, brûlures...
- Travaux en hauteur : chutes de hauteur, chutes d'objets situés en hauteur...
- Travaux aux bords de voirie et de canaux : accrochage par véhicule, chutes dans l'eau, chute sur terrain accidenté...
- Manipulation de carburant : incendie, brûlures, explosion, inhalation de produit dangereux...
- Entretien des matériels : projection, brûlures, bruit, coupures, lombalgies...
- Circulation en véhicules de transport et tractage de

remorques : Risque routier, perte de remorque, pertes de chargement, collisions, chutes de personnes, embourbement, renversement...

- Travail à proximité de lignes électriques : risques électriques...

■ **L'identification des principaux moyens de prévention**

- Le port des EPI, Les gestes et postures de travail
- L'utilisation en sécurité des équipements, des outils et produits....
- Le respect des mesures de sécurité sur chantiers espaces verts
- La mise en place de la signalisation temporaire lors des interventions sur la voie publique

■ **La sécurité est l'affaire de tous : étude de cas**

- Un outil majeur de la prévention : le rapport de presque accident

■ **Utilisation de l'aide pédagogique SOLIDEL**

- L'aspirateur, Le broyeur de branches, La débroussailleuse,
- Le pulvérisateur dorsal et à cuve, Le motoculteur, Les cisailles
- La scie, le sécateur, Le taille haie, La tondeuse, Latronçonneuse...

■ **Observations des situations de travail et correctifs à apporter**

- Prise en compte des particularités de l'ESAT, des objectifs, des moyens, des contraintes...et de l'environnement humain...
- Prise en compte des conditions de travail à l'extérieur : en entreprise, chez des particuliers, le long des voies publiques, en agglomération et hors agglomération...